



Restaurant scolaire de l'école primaire et maternelle

Projet pédagogique du temps cantine

Année scolaire 2009 - 2010

La commune de Gignac gère en régie directe le restaurant qui confectionne et distribue les déjeuners des élèves scolarisés au sein des écoles primaire et maternelle.

Des activités et des ateliers sont mis en place tout au long de l'année scolaire en respectant les rythmes, besoins et attentes des enfants. Une continuité est donc assurée entre les heures scolaires et les loisirs sans se substituer à l'école. L'élève évolue donc, à son rythme, dans un contexte de sécurité morale et physique.

1- Les objectifs pédagogiques

- Sensibiliser les enfants à la notion de respect
- Favoriser l'échange
- Amener l'enfant à se divertir

2- Les objectifs opérationnels

- Définir un cadre autour du temps cantine afin d'informer les enfants sur les règles de vie
- Permettre à chacun de s'exprimer
- Susciter la créativité et l'intérêt au jeu

3. Les moyens mis en place

1. Répondre aux besoins d'accueil et de sécurité des enfants

- Accompagner les enfants aux toilettes et aux lave-mains
- Aider les élèves à la composition des tables par 6
- Présence permanente des animateurs pendant le temps du repas
- Mise en place de lieux d'activités (cours, salles d'activité) par les animateurs

2. Favoriser la vie en collectivité

- Elaborer des règles de vie à la cantine de façon ludique avec les enfants, en parallèle à celles de l'école
- Instaurer un respect mutuel grâce à des règles de politesse, d'écoute et d'hygiène
- Donner de la place aux enfants pour qu'ils s'expriment et choisissent de participer aux activités

3. Favoriser la découverte des goûts et l'autonomie des enfants

- Encourager les enfants à goûter à tous les plats sans forcer, sans chantage
- Organiser des ateliers sur la découverte du goût et de l'équilibre alimentaire
- Participer à l'installation et au rangement du matériel
- Désigner un enfant responsable de table sur le principe du volontariat (service et nettoyage)

Elaborer un tableau avec le planning des activités proposées sur la semaine et inscription des enfants

4. Elargir les champs d'expérimentation des enfants

Proposition de projets d'animation et de repas à thème sur un trimestre

Mise en place d'ateliers et d'activités nouvelles avec des matériaux différents

5. Travailler sur la notion du respect

Mise en place d'un outil de travail sur les sanctions : carnet d'avertissement et affichage des règles de vie dans la salle de repas

Respect des règles de vie de la cantine

Respect du matériel et des locaux

4. Le fonctionnement

L'accueil des enfants est assuré de 12 H à 13 H 45 les lundi, mardi, jeudi et vendredi durant le temps scolaire. Le service se passe en deux temps : le service des CP et CE1 a lieu à 12H et celui des CE2, CM1 et CM2 à 13H.

5. L'équipe d'encadrement

Un ou une coordinateur (trice)

12 à 14 animateurs pour les enfants du primaire

8 ATSEM et 2 animatrices pour la maternelle

L'équipe d'encadrement doit avoir une attitude exemplaire. Pour l'enfant, l'adulte est souvent pris en référence et imité. Notre comportement au sein de la cantine est donc très important. L'enfant doit être respecté en tant qu'individu par ses camarades et par le personnel encadrant. Quelque soit le rôle de chacun (animateurs, enseignants, éducateurs, cuisiniers, ATSEM, agents d'entretien) auprès des enfants, le travail en collaboration est indispensable.

6. Les évaluations

La coordinatrice assurera journalièrement un contrôle du déroulement des activités. Des réunions de régulation auront lieu deux fois par trimestre.

A GIGNAC, le 27 aout 2009